

VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE MERCREDI 22 JANVIER 2020 A 11 HEURES

A la requête de : La C.R.C.A.M. DU FINISTERE, (CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE), Société Coopérative à personnel et capital variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, sous le numéro 778 134 601, dont le siège social est 7, route du Loc'h à 29000 QUIMPER, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS, avocats au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens dont la désignation suit :

COMMUNE DE QUIMPER,

4 RUE PAUL SEBILLOT

UNE MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN,

cadastrés section ES 307 pour 6a 82ca,

Formant le lot n°13 du lotissement de Kervilou approuvé suivant arrêté de Monsieur le Maire de la Commune de QUIMPER, en date du 29 Novembre 2004, comprenant:

Au Rez de chaussée : une grande pièce de vie, un espace cuisine aménagée comprenant un four, une hotte ainsi que des meubles, une buanderie, une salle de bain avec douche à l'italienne, une chambre, un garage,

A l'étage : palier, une chambre à droite, une seconde chambre côté droit, une troisième chambre, côté gauche, une salle de bains avec baignoire,

Le chauffage est assuré par une pompe thermodynamique qui alimente la construction en eau chaude et assure un chauffage par le sol.

Mise à prix :

125 000,00 € (Cent Vingt Mille euros)

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 27 mars 2018 portant le n°

18/00025, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix 'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par la SELARL CLERGEOT-TUAL, huissiers de justice à QUIMPERLE, le 6 janvier 2020 à 14 heures 30